



La gestion responsable  
des matières résiduelles:  
un choix profitable  
pour tous!

## Comité de vigilance

---

### Compte-rendu Lundi, 28 novembre 2022 à 18 h 30

---

#### **PRÉSENCES**

Mme Janie Larivière	Représentante de : Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS)
M. Alain Otto	Représentant de la Ville de Rivière-Rouge,
M. Pierre Telmosse	Représentant des citoyens
Mme Marlène Perrier	Directrice générale par intérim, RIDR
M. Patrice Lanctôt	Superviseur, RIDR
Mme Manon Lachaine	Directrice générale adjointe - RIDR

#### **ABSENCES :**

Mme Vicki Emard	Représentante de la RIDR
-----------------	--------------------------

---

Mme Perrier souhaite la bienvenue à tous.

Début de la rencontre, 18 h 30.

#### **1. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Présentation de l'ordre du jour
2. Élection à la présidence du comité
3. Compte-rendu du comité du 22 juin 2022
4. Suivi des populations de goélands
5. Rapports d'analyse
  - 5.1. Surveillance environnementale
  - 5.2. Résultats d'analyses OER (Objectifs environnement de rejets)
  - 5.3. Analyse des puits d'observation et piézomètres
  - 5.4. Analyse des eaux de surface
  - 5.5. Analyse au bassin SP-4
6. Projets 2022
7. Varia
  - 7.1. Calendrier 2023
8. Information
9. Levée de la rencontre

Les membres du comité vigilance acceptent l'ordre du jour tel que présenté.

## **1. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ**

Comme le prévoit l'article 74 du REIMR, les membres du comité désignent parmi eux un président et un secrétaire.

Les membres désignent M. Alain Otto comme président du comité et Mme Marlène Perrier comme secrétaire.

M. Otto accepte, ainsi que Mme Perrier.

## **2. COMPTE-RENDU DU COMITÉ DU 22 JUIN 2022**

Les membres ont pris connaissance du compte-rendu de la rencontre du 22 juin 2022 et celui-ci est déclaré conforme aux discussions.

## **3. SUIVI DES POPULATIONS DE GOÉLANDS**

Dépôt du graphique (Moyenne hebdomadaire de 2010 (référence) et de 2017 au 21 novembre 2022.

La moyenne maximale hebdomadaire est pour :

2018 : 330

2019 : 362

2020 : 429

2021 : 299

Au 8 novembre 2022 : 263

Le comité recommande de continuer l'effarouchement en 2023.

## **4. RAPPORT D'ANALYSE**

### **4.1. Surveillance environnementale du biogaz**

Les résultats des présentes campagnes de surveillance environnementale du biogaz démontrent le respect de la limite fixée au règlement et au décret pour les huit puits de surveillance, pour les dix-sept (17) bâtiments et infrastructures et pour les trois événements. Sur les quatre campagnes requises, selon les dispositions du REIMR, trois ont été effectuées soient le 23 février, 10 mai et 22 juillet 2022. Les résultats sont commentés et sont à la satisfaction des membres. La quatrième campagne a été effectuée le 24 novembre, mais les résultats restent à venir.

### **4.2. OER (Objectifs environnementaux de rejets)**

Sur les deux échantillons requis, selon les dispositions du REIMR, la première analyse a été effectuée le 12 juillet 2022 et la deuxième le 20 septembre 2022. Les résultats de la première campagne sont commentés et sont à la satisfaction des membres, tandis que pour la deuxième analyse, la Régie est toujours en attente des résultats.

### **4.3. Analyse des puits d'observation et des piézomètres**

Dépôt et présentation du rapport sur la qualité environnementale des eaux souterraines, les trois campagnes requises, selon les dispositions du REIMR, ont été prélevées les 4 mai, 3 août et 19 octobre 2022. Les résultats sont commentés et sont à la satisfaction des membres.

### **4.4. Analyse des eaux de surface**

Les trois campagnes requises, selon les dispositions du REIMR, ont été prélevées les 4 mai, 2 août et 19 octobre 2022. Les résultats sont commentés et sont à la satisfaction des membres, à noter que le ES1 était à sec aux trois prises d'échantillon, tandis que ES2 était à sec seulement lors de l'analyse du 2 août.

### **4.5. Analyses au bassin SP-4**

Dépôt et présentation des analyses effectuées du 10 mai au 15 novembre 2022. Ces analyses sont effectuées durant la période de traitement. De plus, la période de rejet à la rivière a débuté le 8 juin 2022 pour se terminer le 15 novembre 2022.

## **5. PROJETS 2022**

- 5.1. Magasin de réemploi, suivi
- 5.2. Moyens mis en place pour la réduction des déchets ultimes, pour la qualité des matières et la valorisation des résidus de CRD
- 5.3. Rampe de chargement, les travaux sont terminés
- 5.4. Les filets protecteurs du long du site d'enfouissement sont installés
- 5.5. Réception de l'avis de conformité de Recyc-Québec du projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé des MRC Antoine-Labelle et des Laurentides 2022-2029
- 5.6. Valorisation des biogaz (GNR), suivi

## **6. VARIA**

### **6.1. Calendrier des rencontres 2023**

Le 22 juin et le 30 novembre sont retenus pour les rencontres à 18 h 30 au bureau de la Régie.

## **7. INFORMATIONS**

## **8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La rencontre se termine à 19 h 40.

---

*Marlène Perrier*  
*Directrice générale par intérim*